



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°20
20/08/2019



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°20 du 20/08/2019 »*

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 35 – Début véraison**

Mildiou

- **Progression sur jeunes feuilles**

Oïdium

- **Stade de réceptivité dépassé sur grappes**

Black rot

- **Localement, des sorties significatives sur grappes**

Esca

- **Début des observations et marquage des ceps**

Eudémis

- **Vol toujours en cours, de nouvelles perforations**

Flavescence dorée

- **Troisième traitement : du 29 juillet au 23 août**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Phénologie

L'Ugni blanc est en moyenne au stade 35 - Début véraison. Certaines parcelles atteignent le stade 36 - Mi véraison.

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

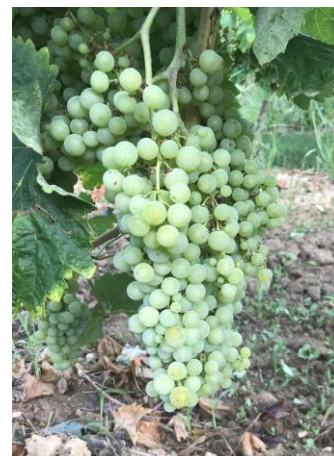
La température moyenne enregistrée la semaine du 5 août est de 21.1°C, suivie de 18.3°C en moyenne la semaine passée.

Pluies

18.1 mm en moyenne ont été enregistrés la semaine du 5 août, avec un minimum de 11.4 mm sur l'île de Ré, et un maximum de 30.6 mm à Blanzac. La semaine passée, on enregistre 4.5 mm en moyenne, avec un minimum de 0 mm pour Archiac et un maximum de 10.8 mm à Vénérand.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent une semaine ensoleillée et une absence de pluie (sauf faible risque orageux localement le 25 août). Les températures sont comprises entre 13 et 18°C pour les minima et 26 à 32°C pour les maxima.



Stade 35-Début véraison

Maladies

→ Mildiou

Observations

Dans les témoins non traités, la maladie est fortement présente, sous forme de mildiou mosaïque sporulant. Elle a toutefois ralenti sa progression cette semaine.

A ce stade, 74 % des ceps sont touchés dans les témoins. 50 % des feuilles sont atteintes, avec une intensité d'attaque de 14 %. 46 % des grappes sont atteintes avec une intensité d'attaque de 12 %.

Les parcelles de référence (traitées) sont globalement saines, à l'exception des quelques parcelles avec des symptômes très limités sur grappes.



Mildiou mosaïque face supérieure- TNT de Préguillac (Crédit photo S. Pelletier, CA17)

A ce stade les grappes ne sont plus sensibles et les éventuelles sorties sur feuilles sans conséquence sur la récolte.

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

Méthodes alternatives :

- Rogner pour éliminer les jeunes feuilles sensibles.

→ Oïdium

Observations

Dans les parcelles témoins atteintes avant fermeture de la grappe, les symptômes progressent en fréquence et en intensité sur feuilles comme sur grappes. A Chérac, Montils, et Sainte Marie de Ré, 50 à 100 % des grappes sont touchées.

Les parcelles traitées présentent peu ou pas d'oïdium, à l'exception de Coux fortement touchée.

A ce stade les symptômes sur feuilles peuvent continuer à progresser, mais sans incidence sur la récolte.

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**



Oïdium sur feuilles et sur grappes – TNT de Montils

(Crédit photo – S. Pelletier, CA17)

→ Black rot

Observations

On note une forte sortie de Black rot sur grappes dans les témoins non traités sur les 2 dernières semaines. Elle touche les zones sensibles et parcelles à historique. Les parcelles de Segonzac, Bouteville, Juillac-le-Coq, Birac et Graves Saint-Amant présentent plus de 80 % de grappes touchées, avec une intensité d'environ 20 %. La moitié des grappes sont touchées à Berneuil et Rouillac, et la parcelle traitée d'Eraville est également concernée (23 % des grappes touchées).



Symptômes de Black rot – TNT de Préguillac et de Rouillac

(Crédit photo – S. Pelletier, CA17 et L. Duchêne, CARC)

 **Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur**

→ Botrytis

Observations

Les symptômes de Botrytis observés au début du mois n'ont pas progressé, les grappes restent en général saines. L'Ugni blanc redevient toutefois sensible 2 semaines après véraison.

Moyens de lutte prophylactique

Les mesures prophylactiques sont essentielles dans la gestion de la pourriture grise et peuvent suffire à assurer une récolte de qualité.

Réduction de la vigueur

- choix du clone et du porte-greffe,
- limitation de la fertilisation azotée,
- enherbement permanent.

Amélioration de l'aération des grappes

- mode de taille et système de conduite favorisant l'étalement des grappes et l'aération du feuillage,
- épamprage de la tête des souches,
- effeuillage,
- soin des relevages,
- éclaircissage des « paquets de grappes ».

Diminution des blessures sur baies

- lutte efficace contre les tordeuses et l'oïdium,
- réglage du matériel.

→ Maladies du bois

Observations

Les symptômes d'Esca sont régulièrement observés à partir de fin août dans le vignoble, parfois sous forme apoplectique (dessèchement rapide de toute la souche), ou dans sa forme lente (décoloration jaune internervaire avec une bande verte le long des nervures principales).

Il est important d'observer les symptômes et de marquer les souches avant les vendanges.



Symptômes d'Esca : forme lente, et dessèchement du rameau – TNT de Montils
(Crédit photo – S. Pelletier, CA17)

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

Ravageurs

→ Tordeuses

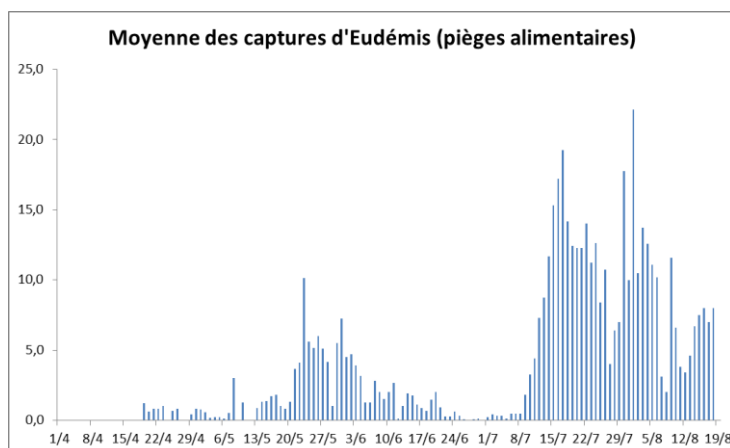
Le vol de deuxième génération n'est pas complètement terminé car des pièges alimentaires sont encore actifs (Jurignac et Mons). Très peu de pontes sont observées, cependant de nouvelles perforations sur les parcelles de Segonzac, Eraville (plus de 80 %) et Juillac-le-Coq (19 %) sont identifiées.

→ Cicadelles vertes

Les piégeages sont très faibles et peu de larves sont observées.

→ Flavescence dorée

Le troisième traitement obligatoire dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée doit être effectué entre **le 29 juillet et le 23 août**.



Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- En cas de forte attaque, réduire la taille des témoins mais garder suffisamment de ceps pour poursuivre les observations
- **Programmer les observations « véraison »**
- Continuer les suivis « phénologie/croissance »
- Continuer les relevés de pièges chromatiques et les comptages de larves de cicadelles
- Relever les pièges sexuels et alimentaires et **effectuer les comptages de perforations**
- Enregistrer les observations dans Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".